

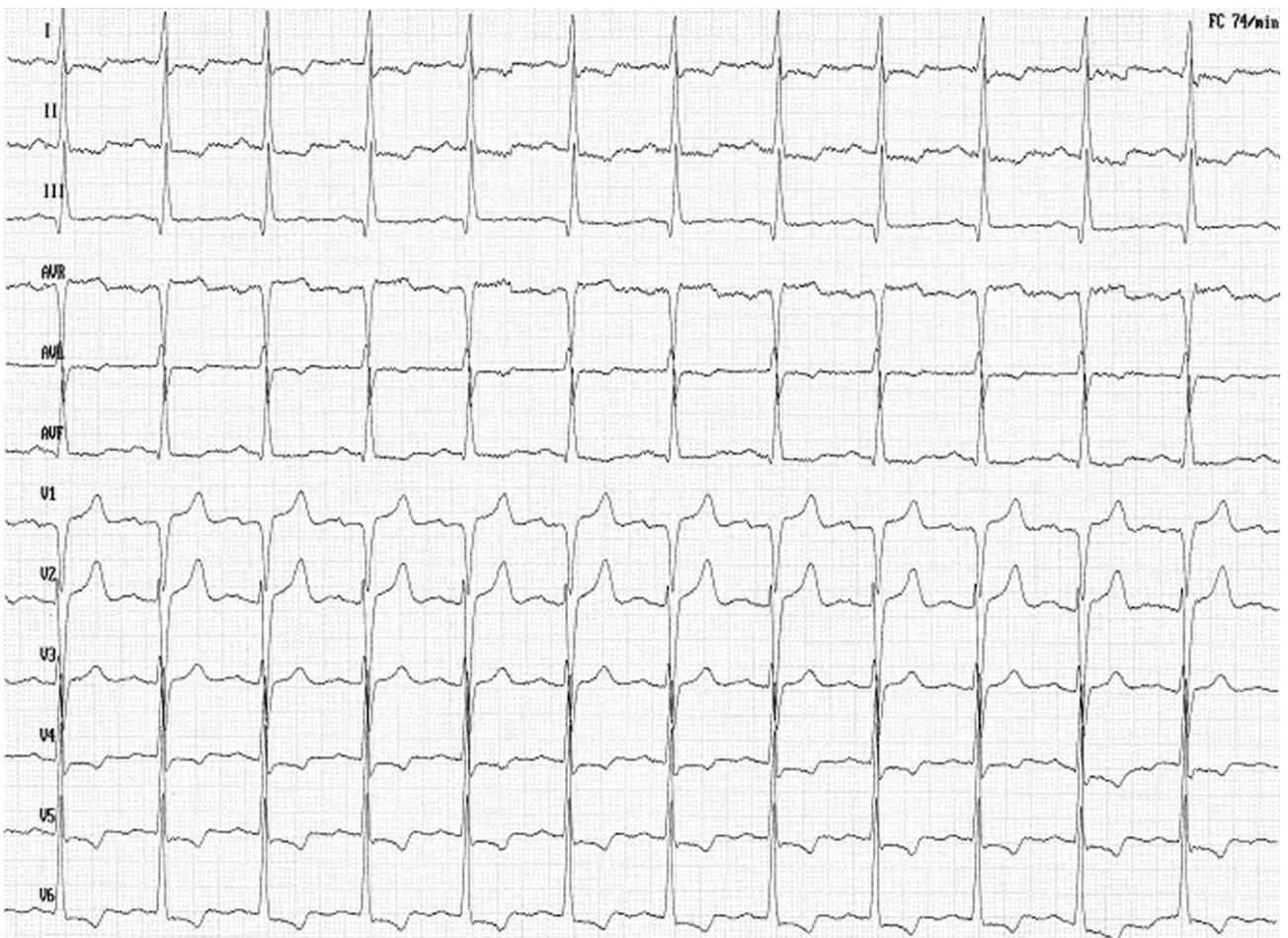
## ÉPREUVE DE DOSSIER

partie numéro 2

## ÉNONCÉ

Un patient âgé de 54 ans vous est adressé en raison de la survenue récente de précordialgies d'effort. Il est ancien fumeur, sevré depuis 2 ans (30 paquets-années) avec une hypercholestérolémie non traitée. On ne note aucun autre antécédent médical personnel. Son interrogatoire vous précise que les douleurs thoraciques sont rétrosternales, constrictives et qu'elles irradient dans la mandibule. Elles surviennent, depuis deux mois, exclusivement à la marche, pour céder à son arrêt. Il a une dyspnée d'effort depuis quelques mois ce qui est tout à fait inhabituel chez cet homme encore très actif. Son examen physique trouve un souffle systolique râpeux d'intensité 4/6, irradiant dans tout le précordium. Vous entendez également un souffle systolique cervical bilatéral. L'examen ne note aucun signe d'insuffisance cardiaque. La tension artérielle est à 110/70 mmHg. Il pèse 95 kg pour 173 cm.

L'électrocardiogramme est le suivant.



## ÉPREUVE DE DOSSIER

## partie numéro 2

**QUESTION n°: 1**

Que vous évoque l'auscultation cardio-vasculaire ?

**QUESTION n°: 2**

Quels éléments cliniques, présents dans l'énoncé ou à rechercher, permettent d'apprécier la sévérité ?

**QUESTION n°: 3**

Interprétez l'électrocardiogramme.

**QUESTION n°: 4**

Quel examen complémentaire demandez-vous pour confirmer le diagnostic ?  
Qu'en attendez-vous ?

**QUESTION n°: 5**

Quel est le substratum anatomique le plus probable de cette cardiopathie ?

**QUESTION n°: 6**

Le caractère sévère de cette cardiopathie est confirmé, quel examen complémentaire est contre-indiqué chez ce patient ?

**QUESTION n°: 7**

Quelle prise en charge thérapeutique proposez-vous ? Quelles explications donnez-vous au patient concernant les modalités du traitement ?

**QUESTION n°: 8**

En l'absence de traitement, quelle est la complication spécifique principale de cette cardiopathie chez ce patient ?

**QUESTION n°: 9**

Le patient a reçu un traitement adapté. Il est chauffeur routier salarié. Après un arrêt de travail prolongé dans le cadre de sa prise en charge thérapeutique, il souhaite reprendre son travail. Que convient-il de faire en vue d'une reprise ?